

CONDITIONS GENERALES DES LOCATIONS A LA SEMAINE

Réservation :

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception de votre contrat de réservation dûment rempli et signé accompagné de votre acompte, sous réserve de location encore disponible à cette date.

La réservation est effective : elle est confirmée par courrier.

La réservation ne peut se faire : nous vous en informons par téléphone ou courrier, en vous restituant la totalité de votre acompte.

Les locatifs sont loués nominativement et ne pourront, en aucun cas, être sous-loués.

Paiement :

Toute réservation, pour être acceptée, doit être accompagnée du versement d'un acompte correspondant à 30% du montant du séjour déductible du montant global de la facture. Les frais de dossier sont non déductibles.

Le solde du séjour correspondant aux 70% restants sera à régler dans son intégralité un mois avant votre arrivée et ceci sans rappel et relance de notre part. Dans le cas contraire, votre réservation sera annulée et votre acompte retenu.

Annulation :

Toute annulation de séjour doit nous être notifiée par courrier. Pour toute annulation parvenue plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, l'acompte de 30% vous sera restitué. A moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, l'acompte ne sera plus remboursable.

Retard ou interruption de séjour :

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Tout séjour interrompu pour quelque cause que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement. Le locatif reste réservé 24 heures après la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, si le client ne s'est pas manifesté, la totalité du règlement sera retenue par le camping ainsi que les frais de réservation.

Assurance :

Chaque campeur doit être assuré pour sa « Responsabilité civile ». Nous attirons votre attention sur la possibilité de souscrire auprès de votre compagnie d'assurance un contrat couvrant les conséquences d'une annulation ou d'une interruption de séjour.

Dépôt de Garantie :

Un chèque de 180€ + un chèque de 35€ pour le nettoyage vous sont demandés lors du solde de votre séjour, restituables le jour de votre départ si aucune dégradation n'a été constatée et après inventaire et état des lieux. L'hébergement doit être restitué en parfait état de propreté, dans le cas contraire, le dépôt de garantie de 35€ sera retenu.